

En outre, je souhaiterais qu'une telle conférence considère sérieusement, et je souligne le mot «considère», deux autres possibilités: d'abord, que les gouvernements provinciaux se chargent de tous les frais d'enseignement et de bien-être social que les villes assument présentement; ensuite, que l'on constitue au Canada un certain nombre de gouvernements régionaux fondés sur une population minimum de quelque 100,000 personnes, disons, et qu'on accorde à ces gouvernements régionaux le droit de prélever leur propre impôt sur le revenu. Ce n'est qu'en leur accordant une plus grande autorité sur leur propre destin que nous permettrons aux agglomérations urbaines de créer le genre de villes que la majorité d'entre nous croyons souhaitables. Je crois donc le moment venu de nous orienter vers une modification de la formule de partage de nos responsabilités fiscales, car il nous faut permettre à nos grandes régions urbaines de prélever leur propre impôt sur le revenu.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je prie instamment la Chambre d'appuyer la motion dont elle est saisie. La teneur en a été soigneusement pesée, et je la crois juste. En condamnant le gouvernement pour n'avoir pas établi une politique urbaine pour le Canada, nous exprimerons le sentiment de milliers de Canadiens insatisfaits, qui souhaitent et méritent que le gouvernement fédéral intervienne dans ce domaine extrêmement important.

M. Lincoln Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer au débat, car nous nous trouvons, il me semble, à un carrefour de la vie des villes. Il convient d'en faire état, notre parti s'intéresse de plus en plus au problème de la croissance des villes et n'a cessé de dire et de souligner au gouvernement actuel que ce sont les villes qui bougent.

Cette question a d'abord été signalée, je pense, non seulement au gouvernement mais à nombre de Canadiens dans tout le pays le 8 décembre 1969, par le chef de l'opposition (M. Stanfield), qui a présenté la motion suivante reproduite dans l'édition spéciale du Communiqué du PC. Le communiqué traite à fond le problème du développement urbain. Le voici:

● (4.00 p.m.)

La Chambre est d'avis que le gouvernement, en n'établissant pas un comité parlementaire chargé d'examiner les problèmes de la population urbaine du Canada, a négligé un moyen important de s'attaquer à ces problèmes, et elle recommande la création immédiate d'un tel comité.

Le 8 décembre 1969—si je me trompe on pourra vérifier la date—le chef de l'opposition

(M. Stanfield) déclarait avec beaucoup de vigueur et d'émotion:

Tous les députés devraient appuyer cette motion. Du moins ceux dont la circonscription est dans une grande ville ne peuvent-ils vraisemblablement voter contre. Cette motion contribuera, de façon modérée et constructive, à freiner l'aliénation croissante des citoyens. Dans les villes, la confiance diminue. Les citoyens font de moins en moins confiance non seulement au gouvernement actuel, bien que ce soit vrai, mais aussi aux institutions gouvernementales qui, d'après eux, ne peuvent régler efficacement leurs problèmes. Les agglomérations urbaines sont en proie à la désillusion et à la frustration. C'est une question très grave que le gouvernement devrait étudier minutieusement.

Je ne veux montrer du doigt aucun député d'une circonscription urbaine, mais ce qui m'étonne c'est que la motion n'ait pas reçu l'appui des députés du gouvernement représentant ces circonscriptions. C'est décourageant, c'est le moins que l'on puisse dire.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Pour sauver la face, certains députés ont dit qu'ils auraient commenté la motion mais qu'ils ne pouvaient vraiment pas condamner le gouvernement. Je prétends qu'un député se doit de condamner le gouvernement, s'il représente sa circonscription comme il le doit et si le gouvernement le mérite. C'est là un problème crucial et il faut absolument s'y attaquer avec réalisme sans quoi, comme le député à ma gauche l'a affirmé, le Canada se trouvera dans une situation critique. Je l'ai souvent répété, nous n'avons pas à chercher bien loin pour trouver des exemples de ce que j'essaie de faire ressortir cet après-midi.

J'étais heureux d'entendre le premier ministre (M. Trudeau) cet après-midi, de retour d'un voyage extrêmement important, à mes yeux, où, comme représentant du Canada, il a laissé se profiler là-bas une image dont le besoin se fait cruellement sentir, faite de responsabilité, de souci et d'intérêt. Je rappelle au premier ministre, qui nous a parlé de cinq pays, dont la population d'un milliard exige, chacune dans son pays respectif, le rôle qui lui revient dans le grand courant de l'actualité, que sur les 21 millions de Canadiens, il y en a quatre ou cinq millions qui sollicitent la même chose du gouvernement actuel, autrement dit une amélioration de leur mode de vie, du niveau de vie du citoyen. Cela est de la plus haute importance, je le répète, au moment où nous abordons l'ère du Verseau.

Profanes et spécialistes reconnaissent, de part et d'autre la crise urbaine actuelle, avec toutes ses répercussions et ses ramifications, et exigent de la part du gouvernement des